



Place des Pyrénées



Rue Danièle Casanova



Rue Danièle Casanova



Rue du Docteur Calmettes



Rue Georges Bizet

Travaux d'assainissement

A l'automne, la conduite d'assainissement rue des Garennes qui était fortement détériorée, a été remplacée par un équipement en fonte qui a nécessité de gros travaux. Ces travaux ont occasionné quelques désagréments pour les riverains qui ont été compréhensifs, nous les en remercions.

Finition des travaux d'extension de la cantine scolaire

Comme prévu, nos agents communaux ont terminé tous les travaux aux vacances d'automne, notamment ceux de peinture. Merci à Michel, Anthony et Sébastien pour leur travail !



Aménagement espace vert situé à l'intersection de la rue Gérard Philippe et de la route de Siarrouy.

Après l'abattage par un professionnel de l'élagage des trois chênes pédonculés (expertisés dangereux par un agent ONF), nos agents des services techniques ont procédé à la plantation de trois nouveaux arbres (un albizia, un tulipier de Virginie et un ginkgo biloba). Il s'agit d'arbres d'ornement à croissance rapide, à fort enracinement et à port différent qui amèneront également de la couleur au fil des saisons.

Prime GRDF Opération "Full gaz vert l'avenir"

Dans le cadre des mesures de suppression des chaudières fioul à l'horizon 2030, la mairie a signé une convention avec GRDF afin d'octroyer une prime d'un montant de 400 € pour tout nouveau branchement au réseau de gaz. Cette prime est cumulable à toute autre aide pour le remplacement d'une chaudière fioul. Cette convention est limitée dans le temps : elle débutera au mois de février 2020 et n'est valable que 6 mois.

Pour tout autre nouveau branchement, GRDF pourra vous accompagner en vous faisant une offre durant la quinzaine du gaz qui aura lieu les 15 premiers jours de mars 2020. Tout ceci est conditionné par le passage du réseau de gaz près de votre habitation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

Légalisation de signature

La légalisation d'une signature sert à authentifier votre propre signature. La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document.

Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile et présenter les documents suivants :

- Pièce avec la signature à légaliser
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature

L'authentification de votre signature se fait **obligatoirement en votre présence**. Vous devrez signer au guichet **devant l'agent**. La démarche est gratuite.

Vous pouvez également faire cette démarche devant le notaire de votre choix.

Ordures ménagères : collecte des emballages

Suppression des caissettes jaunes (qui à terme ne seront plus collectées).

A la suite des extensions de tri (information communiquée par voie postale), tout le territoire de la communauté des communes doit être doté de containers jaunes à roues. Afin de recenser et d'organiser la future distribution de ces containers, vous devez renseigner et retourner en mairie le coupon joint à ce bulletin avant le 1^{er} février ou l'envoyer par mail à l'adresse suivante : mairie.andrest@orange.fr

Dates à retenir

Médiathèque Pierre Gamarra

- **Vendredi 17 janvier à partir de 18 h 30**
Nuit de la lecture
(Théâtre d'impro. autour du livre)
- **Vendredi 24 janvier à 20 h 30**
Spectacle "Chansons et poésies"
- **Samedi 1^{er} février**
Contes en hiver (A partir de 4 ans)

Salle des Fêtes

- **Mardi 21 janvier à 11 h 30**
Repas intergénérationnel
- **Dimanche 2 février à 16 h**
Théâtre par Les Troubladours

- **Vendredi 28 février à 17 h**
Spectacle par les écoles (Carnaval)
 - **Samedi 7 mars à 21 h**
Spectacle les Victambules
 - **Samedi 14 mars à 19 h**
Soirée repas AAA 6 Nations
 - **Samedi 21 mars en soirée**
Concert de l'Indépendante de Vic-en-Bigorre
 - **Dimanche 26 avril** : Vide-grenier AAA
- Elections
- **15 et 22 mars** : élections municipales
- Garennes
- **Samedi 28 mars à 9 h** : "Nettoyons la nature"

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 18

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Francis PLENACOSTE

REDACTION ET PHOTOS
Commission Communication
du Conseil Municipal

CONCEPTION ET IMPRESSION
Alphabet Imprimerie
65500 Vic-en-Bigorre

Tirage à 600 ex.



Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil Municipal et de tous les agents de la commune, je vous souhaite une année 2020 heureuse et chaleureuse pour vous et tous vos proches.

2020 est l'année de fin de mandat pour le Conseil Municipal actuel et il est donc naturel de dresser un bilan des 6 années passées. Vous avez pu juger de notre travail par le biais des trois bulletins municipaux annuels, par les comptes rendus des conseils municipaux ou par des communiqués de presse. Je résumerai donc ce bilan par notre volonté de redonner vie au centre bourg de notre commune. Ceci par la construction de l'école Simone VEIL mais aussi en encourageant tous les acteurs économiques, associatifs ou les citoyens à contribuer à l'activité de la commune.

Avec l'aide des services de l'État, de la Région, du Département, de nos élus nationaux, régionaux, départementaux et intercommunaux, nous avons pu conforter ces actions afin de rendre ANDREST plus agréable à vivre à tout âge.

De même, Il est impossible de dresser ce bilan sans saluer l'action et le dévouement des agents communaux chargés de l'entretien et du secrétariat ainsi que des agents intercommunaux scolaires et périscolaires. A tous un grand merci !

Je terminerai cet éditorial par une mention toute particulière envers mes collègues du Conseil Municipal avec lesquels, durant 6 ans, j'ai partagé une expérience collective d'une grande valeur. Grâce à leur dévouement, leur engagement citoyen, leur loyauté, nous pouvons, sans inquiétude confier les rênes de la gestion municipale à une nouvelle équipe.

Pour terminer, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2020 et vous adresse, au nom du Conseil Municipal l'expression de mes sentiments dévoués.

Francis PLENACOSTE
Maire d'Andrest

CALENDRIER 2020 Dépôt des déchets dangereux



1 ^{er} TRIMESTRE 2020	JANVIER	FÉVRIER	MARS
DÉCHETTERIE DE MAUBOURGUET	15	12	11
DÉCHETTERIE DE VIC-EN-BIGORRE	22	19	18

2 ^{ème} TRIMESTRE 2020	AVRIL	MAI	JUIN
DÉCHETTERIE DE MAUBOURGUET	15	13	10
DÉCHETTERIE DE VIC-EN-BIGORRE	22	20	17

3 ^{ème} TRIMESTRE 2020	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
DÉCHETTERIE DE MAUBOURGUET	15	12	16
DÉCHETTERIE DE VIC-EN-BIGORRE	22	19	23

4 ^{ème} TRIMESTRE 2020	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DÉCHETTERIE DE MAUBOURGUET	14	4	16
DÉCHETTERIE DE VIC-EN-BIGORRE	21	18	23



INFO :

Les dépôts de déchets dangereux s'effectuent aux heures d'ouverture des déchetteries.

DÉCHETS DANGEREUX COLLECTÉS :

- Pots et bombes de peintures,
- Diluants, solvants, vernis, mastics, colles,
- Insecticides,
- Produits phytosanitaires,
- Radiographies.

DÉCHETS DANGEREUX NON COLLECTÉS :

- Déchets amiantés,
- Déchets radioactifs,
- Déchets explosifs type bouteille de gaz.

Le Père Noël à l'école

Vendredi 20 décembre, le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école.

Chaque enfant après avoir échangé quelques mots avec lui a reçu un sujet en chocolat offert par la municipalité.



Moment d'émerveillement où chacun a promis d'être sage sous les yeux bienveillants du Père Noël et des enseignants.

Distribution des colis de Noël et repas intergénérationnel

Nos séniors de plus de 80 ans ont reçu un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année. En supplément cette année, une invitation pour un repas intergénérationnel avec les enfants de l'école qui aura lieu le 21 janvier 2020. Ce repas est proposé à l'initiative de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) en partenariat avec la mairie. Les aînés concernés peuvent s'inscrire auprès de la Mairie au 05 62 31 15 02.



Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 16 janvier au 15 février 2020

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, hôpitaux...).

Le recensement est sécurisé : vos informations personnelles sont protégées.

Les 3 agents recenseurs recrutés par la commune : M^{me} Bernadette CAPBER, M^{me} Jeanine LESTRADE et M^{me} Christine PORTES viendront à la rencontre de la population dans le courant du mois de janvier 2020.



Répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Les agents recenseurs vous remettront vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, ils vous remettront un questionnaire papier qu'ils viendront ensuite récupérer.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE A TOUS.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

L'accueil des nouveaux habitants



C'est maintenant une tradition bien établie !

Le 29 novembre dernier, la Municipalité recevait en Mairie ceux qui ont choisi de venir vivre dans notre commune.

Après une présentation du village, des infrastructures et de ses associations par le Maire, parole était donnée à Michèle AUE, Présidente de l'association Accueil des Villes Françaises de Vic-en-Bigorre dont le but est d'accueillir les personnes et les familles nouvellement installées et faciliter leur intégration au travers d'activités diverses et variées.

Il ne restait plus aux nombreux invités du soir qu'à converser un moment autour du verre de l'amitié.



Médiathèque

Inspirée par Camille pour son service civique et organisée par la Médiathèque, cette journée "GRAFFITIS" a été riche et joyeuse.

Jean, de l'association 65ers-graffiti, nous a démontré que l'art de la rue est merveilleux et ouvre à la tolérance. Les jeunes ont beaucoup apprécié cette initiation.



Focus sur Valentin, 19 ans, tennisman



Nous avons rencontré Valentin, fils de Serge Lasserre (Président du Club de Tennis de Table d'Andrest), étudiant en 2^e année de

STAPS, possédant un niveau honorable en tennis (participation à plusieurs compétitions régionales). Celui-ci s'implique également au sein de son club comme entraîneur et dans l'arbitrage.

A ce titre, Valentin a fait partie de l'équipe des arbitres de tennis français qui, au mois d'octobre dernier, s'est rendue en Floride aux Etats-Unis. Leur mission était d'arbitrer et de sélectionner des jeunes de 12 à 14 ans qui participeront au Tournoi des Petits As 2020 de Tarbes du 23 janvier au 2 février.

Valentin sera également arbitre lors de cette compétition sportive.

Parmi les nombreux joueurs étrangers, 4 garçons et 4 filles américains feront donc le voyage vers le vieux continent. Selon Valentin, une future Serena Williams pourrait se révéler dans sa sélection.

Bravo à ce jeune Andrestois et bonne continuation dans cette voie !

L'association de pétanque d'Andrest renaît



Joueurs débutants ou confirmés, venez les rejoindre. Pour les petits comme pour les grands !

La souscription d'une licence "compétition" n'est pas obligatoire. Entraînements : devant la salle des fêtes d'Andrest tous les mardis et vendredis à partir de 18 h.

Pour plus de renseignements : Nadège 06 59 55 17 45 ou Jean-Michel 06 17 89 19 57

Illumination de l'église

Cette année pour la nuit de Noël de magnifiques illuminations ont paré la façade, le clocher, le côté Nord ainsi que l'intérieur de notre église.

Un grand merci à Monsieur CABIDOCHÉ pour cette belle initiative qui a séduit de nombreuses personnes.



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune est finalisé

Il permet d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population lors d'un événement majeur (inondation, tempête et vent violent, pollution des eaux, séisme...).

C'est un outil de crise destiné à être mis en œuvre immédiatement en cas de sinistre et qui doit aider à faire face aux accidents ayant des incidences sur le territoire communal.

Vous trouverez avec ce bulletin une plaquette intitulée "Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs" (DICRIM) qui permet de vous informer sur les risques naturels et technologiques majeurs existant sur la commune ainsi que les dispositions à adopter pour s'en préserver. **CE DOCUMENT EST A CONSULTER ET A CONSERVER.**

Inondations à Andrest

Le vendredi 13 décembre 2019 restera dans les esprits de nombreux Andrestois. Une grande zone s'étendant du chemin de Peyralade à la route de Siarrouy a été envahie par plus de 80 cm d'eau par endroits. Des habitations ont été inondées et des familles évacuées.

La décrue a laissé place à un spectacle désolant et de nombreux dégâts devront être réparés.

L'état de catastrophe naturelle a été demandé auprès de la Préfecture. Les personnes ayant subi des dommages doivent se rapprocher de leur assurance et de la mairie avec un dossier de photos et le récapitulatif des dégâts subis avant le 24 janvier 2020

Des travaux de réhabilitation définitive des rues endommagées pourront avoir lieu en fonction de l'avancement des procédures traitées par les services de l'Etat.

Photos prises le samedi 14 décembre matin, en phase de décrue.



Chemin de Peyralade



Place de la République



Place de la République